

RÉUNION avec le Groupe d'étude Langues et cultures régionales à l'Assemblée nationale

Président du Groupe : Paul MOLAC
Président de la FLAREP : Thierry DELOBEL

Mercredi 20 juin 2018, 13h15

CONSTAT

Situation de l'enseignement des langues régionales

- Nombreux dysfonctionnements au sein de l'Éducation nationale
 - Non respect des circulaires (pas de plan académique de développement, pas de carte académique, réunions aléatoires des CALR...)
 - Refus d'ouverture de l'enseignement de LR par les chefs d'établissements
 - Non affectation des professeurs lauréats du CAPES
 - Pas de convention dans certaines académies
 - Réduction des heures de LR en section bilingue
 - Sélection et limitation des places d'ens. de LR en lycée (« contingentement »)
- Loi Peillon non appliquée :
 - pas de politique globale de développement de l'enseignement des LR en application de l'article 40 qui stipule de « favoriser » l'enseignement des LR ;
 - pas d'information des familles.
- Disparités entre langues
- Pas de cohérence, ni de politique globale d'enseignement des LR
- Refus de l'EN d'inscrire le flamand et le franco-provençal sur la liste des LR

1

DEMANDES ET PROPOSITIONS

Les besoins

- Sécurisation du cadre réglementaire et législatif
- Objectifs qualitatifs et quantitatifs à fixer
- Interlocuteur et chargé de coordination pour l'enseignement des LR à désigner
- Affectation des certifiés de LR sur les établissements hors DHG
- Inscription de l'enseignement des LR dans l'offre de tous les établissements
- Amendements des circulaires de la réforme du lycée et des circulaires sur les enseignements fondamentaux
- Plans académiques de formation pour augmenter le nombre de candidats et de PE compétents en LR pour le développement du bilinguisme

- Dotations spécifiques aux universités pour les formations de LR et préparation des concours
- Information systématique et généralisée des familles

Les demandes

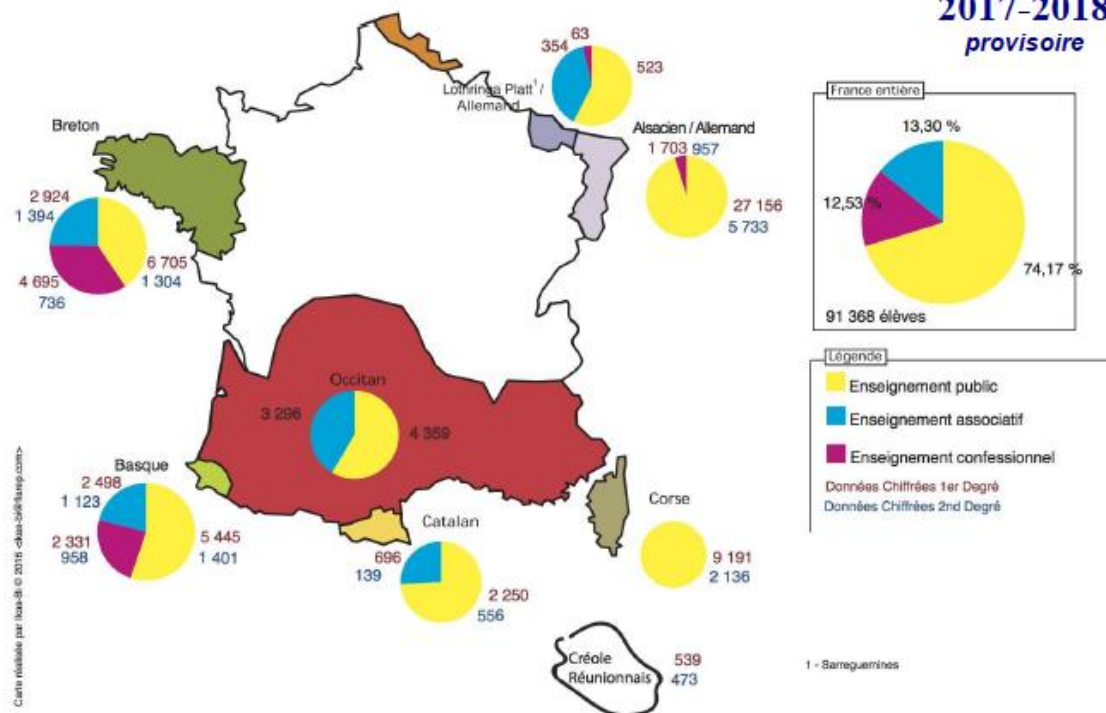
- ⇒ Nomination d'un responsable LR à l'EN et réunions régulières
- ⇒ Création d'un Conseil ministériel des LR (réactiver le Conseil national des langues et cultures régionales de 1985 [décret n° 85-1006 du 23 septembre 1985] réuni 3 fois...)
- ⇒ Publication d'un rapport annuel sur l'enseignement des langues régionales
- ⇒ Plan de développement
- ⇒ Loi sur enseignement bilingue
- ⇒ Implication de l'EN dans tous les Offices pulics
- ⇒ Information aux familles et publication (actualisée) de la *plaquette Apprendre et enseigner les LR*

Enseignements bilingues • Français / Langues Régionales

Rentrée

2017-2018

provisoire



2

ANNEXES

1. [Note sur la réunion FLAREP au MEN en décembre 2017](#)
2. [Lettre de la FLAREP au MEN](#)
3. [Amendements aux circulaires Réformes du lycée](#)
4. [Amendements aux circulaires Enseignement fondamentaux](#)
5. [Note de la FSU sur la réforme du lycée](#)